



*République de Côte d'Ivoire*  
*Union – Discipline – Travail*

*Le Vice-Président de la République*

-----

## **ADRESSE**

**DE S.E.M. DANIEL KABLAN DUNCAN, VICE-PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

## **CEREMONIE DE PRESTATION DE SERMENT**

*Abidjan, le 16 janvier 2017*

- **Excellence, Monsieur le Président de la République;**
- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale;**
- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;**
- **Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel et Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Constitutionnel;**
- **Madame et Messieurs les Présidents d'Institutions;**
- **Messieurs les Ministres d'Etat;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres;**
- **Messieurs les Gouverneurs de Districts Autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres du corps diplomatique;**
- **Madame la Représente Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies;**

- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales, régionales et bilatérales et des Partenaires au Développement;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations professionnelles, syndicales et de la société civile;**
- **Mesdames et Messieurs les Officiers généraux et Officiers supérieurs;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des groupements et partis politiques;**
- **Honorables Rois et Chefs traditionnels;**
- **Vénérables Chefs religieux;**
- **Distingués Invités;**
- **Mesdames et Messieurs;**

- **Excellence Monsieur le Président de la République;**

Le **mardi 10 janvier dernier**, usant des prérogatives que vous confère la nouvelle Constitution, vous avez bien voulu me nommer au poste de **Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire**.

Au terme de la présente audience de prestation de serment devant **le Président et les éminents Membres du Conseil Constitutionnel**, mes premiers mots seront donc tout naturellement pour vous, **Excellence Monsieur le Président de la République**.

Permettez-moi de vous traduire l'expression renouvelée de mon infinie reconnaissance. C'est un sentiment de très profonde gratitude qui m'habite. Je voudrais également vous traduire ma grande fierté de servir sous la haute égide du grand homme d'Etat que vous êtes.

- **Excellence Monsieur le Président de la République;**

Lors de votre mémorable allocution du **mardi 10 janvier 2017** devant la Représentation Nationale, vous avez eu des mots choisis et très touchant à mon endroit.

Mais à la vérité, tout en m'honorant de ces mots très aimables, permettez-moi de dire que personne ne mérite, mieux que vous-même, ces qualificatifs.

**Car assurément, et en digne héritier du Père de la Nation, Feu le Président Félix Houphouët-Boigny, c'est plutôt vous Excellence qui incarnez le parfait travailleur infatigable :**

- Vous, le grand bâtisseur, plein de détermination et d'abnégation!
- vous, l'homme d'action et de devoir, dont le leadership est unanimement reconnu, non seulement en Afrique, mais aussi dans le monde!

En effet, nous sommes tous témoins de la **transformation quantitative et qualitative** que la Côte d'Ivoire connaît sous votre haute égide, **en moins de cinq ans. Et cela** grâce à vos très **hautes qualités humaines et professionnelles, à votre leadership exceptionnel et à votre claire et ambitieuse vision du développement de notre pays.**

C'est bien votre bel exemple que nous essayons modestement de suivre.

▪ **Excellence Monsieur le Président de la République;**

Le père de la Nation, le Président **Félix Houphouët-Boigny** a bâti notre pays, me semble-t-il, sur **deux piliers solides: la paix et la stabilité politique**, d'une part, et **le développement économique et social**, d'autre part.

A sa suite, le Président Henri Konan Bédié a inscrit son action dans les mêmes sillons que son illustre prédécesseur.

En effet, la stabilité politique est un **préalable nécessaire** au développement économique et social. Mais parallèlement, le développement est indispensable pour soutenir cette stabilité, car comme je me plais à le rappeler « **la pauvreté fait mauvais ménage avec la démocratie** ».

Ce sont ces **deux grands piliers** qui ont fait la force de la Côte d'Ivoire, et lui ont permis de résister à tous les soubresauts qu'elle a traversés au cours de son histoire.

## **Excellence Monsieur le Président de la République;**

A votre accession à la magistrature suprême en mai 2011, après la longue période de crise que le pays a connue, vous avez donc inscrit votre action dans la continuité de la grande œuvre du Président **Félix Houphouët-Boigny**.

C'est dans cette vision que lors de votre premier mandat, et dans le cadre du Plan National de Développement 2012-2015, vous avez fondé votre action sur les trois axes prioritaires suivants :

- **paix et sécurité;**
- **réconciliation nationale et cohésion sociale;**
- **reconstruction et relance économique.**

Afin de consolider les acquis considérables de ce premier plan et accélérer la marche de notre pays vers l'émergence, vous avez défini dans le Plan National de Développement 2016-2020 les cinq axes d'actions prioritaires ci-après :

- **le renforcement des Institutions pour la Paix et la Bonne Gouvernance;**

- **la transformation structurelle de l'Economie;**
  - **l'amélioration des conditions de vie des populations;**
  - **la promotion de la Jeunesse et de la Femme ;**
  - **et l'émergence d'un Ivoirien nouveau.**
- **Excellence Monsieur le Président de la République;**

C'est toujours, dans la vision de consolider les bases de la démocratie, pour une paix et une stabilité durables que vous avez proposé une **nouvelle Constitution** qui a été adoptée par le peuple ivoirien, à la très large majorité de **93,42 %**.

Cette nouvelle constitution, nous pouvons l'affirmer, est une Constitution pour **la paix, la stabilité et le développement**, à travers notamment les grandes réformes qu'elle introduit dans notre dispositif institutionnel. Il s'agit principalement des points suivants :

- l'institution de la Vice-Présidence, dans la droite ligne du Président FHB qui l'avait déjà envisagé en **octobre 1980;**
- la création du Sénat;



- l'érection de la **Cour des Comptes** en une institution séparée de la Cour Suprême;
  - l'extension du champ des compétences du Conseil Economique et Social (CES) aux aspects environnementaux et culturels;
  - la promotion des jeunes et des femmes dont le rôle dans le développement de notre pays est plus affirmé.
- **Excellence Monsieur le Président de la République;**
  - **Excellences, Mesdames et Messieurs;**

L'occasion est opportune, pour traduire également ma sincère gratitude au Président **Aimé Henri KONAN BEDIE**, Président du Présidium des partis membres du **RHDP** et Président du **PDCI-RDA**, à qui je rends hommage pour ses sages conseils et son amour sans faille pour la Côte d'Ivoire. Je me réjouis de sa parfaite convergence de vues avec Votre Excellence sur les grandes questions de la Nation.

Je voudrais maintenant saluer l'ensemble des Présidents d'institutions dont la présence distinguée est, pour nous, une marque **républicaine de soutien et de solidarité à la fois institutionnelle et fraternelle.**

Vous me permettez de remercier particulièrement le Président de l'Assemblée Nationale, **Monsieur Guillaume Kigbafori SORO**, ainsi que l'ensemble des **Honorables Députés**, mes *chers collègues*, qui ont bien voulu endosser ma nomination et y réserver un accueil chaleureux.

Je tiens également à adresser mes sincères et vifs remerciements au Président et aux membres du Conseil Constitutionnel, à chacune et à chacun des membres de l'auguste et prestigieuse assemblée de ce jour pour leur présence fraternelle et réconfortante.

▪ **Excellence Monsieur le Président de la République;**

Vous avez clairement tracé, dans votre message de vœux à la Nation pour l'année 2017, vos priorités actuelles et futures, en continuité de vos actions passées, pour accélérer le développement de notre pays; toujours dans la perspective de « **faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020** ».

Celles-ci concernent, notamment :

- l'emploi des jeunes que vous avez décrété comme **grande cause nationale;**

- la promotion et l'autonomisation des femmes ;
- l'accélération de la transformation structurelle de notre économie ;
- le renforcement de la qualité de notre système sanitaire afin d'offrir à tous nos concitoyens un meilleur accès aux soins, en particulier avec la Couverture Maladie Universelle (CMU);
- la poursuite de la gestion rigoureuse de notre économie en vue d'accroître les ressources endogènes de financement de notre développement;
- l'intensification du programme de réhabilitation et de construction des infrastructures socio-économiques;
- et la poursuite des efforts de lutte contre la vie chère et la pauvreté.

Vous avez également réaffirmé votre attachement **au dialogue et à la concertation** comme mode de règlement des conflits sociaux, tout en insistant sur le fait que les revendications, quelles qu'elles soient, doivent s'exprimer dans un **cadre légal et citoyen**.

C'est en cela que le concept de **l'IVOIRIEN NOUVEAU**, si cher à votre cœur, **est plus que jamais d'actualité.**

Car, en plus d'être un appel pour chacune et chacun de nous, à nous dépasser, à changer de mentalité, d'attitude et de comportement, ce concept doit devenir **fédérateur de notre aspiration collective pour une transformation positive et en profondeur de notre société.**

**La paix, la stabilité et le développement** de notre chère Côte d'Ivoire sont à ce prix.

▪ **Excellence Monsieur le Président de la République,**

Pour ma part, j'accueille ma nomination en qualité de Vice-Président comme s'inscrivant dans la **continuité du service de l'Etat sous votre haute égide.** Je me considère, dans ces nouvelles fonctions, **comme étant en mission, sous votre haute conduite éclairée,** pour apporter ma modeste contribution à la construction d'une Côte d'Ivoire où il fait bon vivre.

Je sais que je trouverai toujours auprès de votre Excellence, les orientations et les conseils avisés à cette fin.

**Excellence**, vous me permettrez de saisir l'opportunité que m'offre cette cérémonie pour (*et vous me comprendrez très aisément*) **rendre publiquement un hommage mérité à ma chère et tendre épouse, Clarisse Aya DUNCAN.** Son amour et son soutien m'ont toujours été très précieux dans les différentes fonctions que j'ai occupées.

Je n'oublie pas d'associer à cet hommage mon cher fils **Albert DUNCAN.**

En cet instant, j'ai également une pensée émue pour mon père et ma mère qui ne sont plus de ce monde, mais qui m'ont inculqué des valeurs auxquelles je reste attaché.

Je remercie enfin tous les autres membres de notre famille dont certains sont ici présents. Je sais qu'ils continueront tous, à me soutenir, par leur affection et par leurs prières.

▪ **Excellence Monsieur le Président de la République;**

Je voudrais, pour clore mon adresse, vous réaffirmer **mon engagement et ma détermination à servir la Côte d'Ivoire**, suivant les orientations et les instructions qu'il vous plaira de me donner.

**Je me déclare donc prêt, à vos côtés, pour relever les défis futurs en vue de réaliser votre grande ambition de « faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 ».**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**